



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM LOUHANS 1 RUE D ALSACE 71500 LOUHANS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mr OUESLATI Anis, Président, représentant de la société A.C.J RENOVATION EN FORMATION S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 205 RUE DE LA CURE 71440 MONTRET, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Mr OUESLATI Anis

Nombre d'actions : 10

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 10 décembre 2024

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST141

Céline PERNIN

Chargée d'affaires professionnels

Crédit Mutuel
Louhans
Tél. 03 85 71 11 37
Fax 03 85 75 82 61
ORIAS n° 07 003 758